

Académie de POITIERS
Collège Denfert-Rochereau
31 rue Jean Jaurès
BP 36
79400 Saint-Maixent l'Ecole

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : 3 juillet 2023

Année scolaire : **2022 - 2023**

Numéro de séance : **05**

Date de transmission de la convocation aux membres : **28 juin 2023**

1^{ère} convocation (oui/non) : **oui**

2^{ème} convocation (oui/non) : **non**
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **M. PAIRAULT Alain**

Secrétaires de séance : **Mme Poudret et Mme Proudhon**

Quorum (13 ou 16) : **16**

Nombre de présents : **21**

Ordre du jour

1) Préambule

- Approbation du PV du CA du 27 avril 2023.

2) Fonctionnement général

- Date de fermeture de l'établissement pendant les congés d'été.
- Renouvellement des contrats de droits public (AED, etc.)
- Modification des horaires de l'établissement.
- Modification de règlement intérieur.

3) Vie pédagogique et éducative

- Période de stage d'observation d'un milieu professionnel : calendrier 2023/2024.
- Ajustement de la DGH suite à la création d'une 5^{ème} classe de 5^{ème}.
- Découpage pédagogique : expérimentation.
- Information relative au PACTE (principes et dotations allouées à l'établissement).

4) Vie budgétaire et financière

- Répartition des crédits d'état globalisés.
- DBM.
- Prélèvement sur fond de roulement.
- Acceptation d'un don.
- Don des parents d'élèves pour les voyages.

5) Questions diverses

- Questions posées par les enseignants

PRESENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 juillet 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom - Prénom	P[]	A[]	E[]	Nom - Prénom	P[]	A(*)	E[]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Alain PAIRAULT	X						
	Proviseur adjoint ou principal adjoint	Patrick BRUNET	X						
	Gestionnaire	Patricia MARCHANDIER	X						
	C.P.E.	Thomas ERNAULT	X						
	Directeur adjoint de la SEGPA	Véronique MORIN	X						
ÉLUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	Jean-François RENOUX Marie-Pierre MISSIOUX	X						
	Groupement de communes	André BRISSON	X						
	Commune siège	Stéphane BAUDRY	X						
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE		Jean RIERA	X						
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnels d'enseignement	Sophie PASSEGUE	X						
		Antoine GAUDENCE	X						
		Florent DOVERGNE	X						
		Sonia COUFFIGNAL	X						
		Anthony LE NEGRATE	X						
		Maryline GHIRINGHELLI	X						
	Personnels ATOSS	Angélique FAVRIOUX	X		X				
		Renaud SABOURIN			X				
		Cindy JOSSE-MAZURE			X	Camille POUDRET	X		
	Marine PROUDHON	X							
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Zaia WILLEM LARABI	X						
		Cécile BARTOLOME	X						
		Jérôme DAVID			X				
		Angèle GARREAU			X				
		Angélique GAVENS	X						
		Virginie LERAULT	X						
		Stéphane SAUVAGE			X				
	Élèves	Timéo DUNOYER	X						
		Jeanne PIN			X				
Alix VIAUD				X					

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Préambule

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance à 17h53 et fait lecture de l'ordre du jour déclinant les points rajoutés, à savoir les questions diverses : vacances apprenantes (autorisation de recrutement) ; information relative à l'augmentation des tarifs de restauration (élèves et commensaux).

Mme Poudret et Mme Proudhon, secrétaires de l'établissement, acceptent d'assurer le secrétariat de séance.

➤ **Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 27 avril 2023.**

M. le Président rappelle les principaux points abordés lors de la séance du 27 avril 2023.

Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

I- Fonctionnement général

➤ **Date de fermeture de l'établissement pendant les congés d'été.**

M. le Principal informe les membres présents du CA que l'établissement sera fermé du 13 juillet (au soir) au 24 août 2023 (réouverture au public le vendredi 25/08/2023).

La collectivité, les services départementaux de l'Education Nationale ainsi que la gendarmerie de Saint Maixent l'Ecole seront informés des permanences téléphoniques dites de sécurité.

Les membres du CA approuvent les dates de fermeture au public présentées.

**Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 79**

✚ *Commentaires et débats* : Néant

➤ **Renouvellement des contrats de droit public (assistants d'éducation, vacataires vacances apprenantes, dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »).**

M. le Principal informe les membres du CA du renouvellement des contrats des Assistant d'Education à hauteur de 6,5 postes, dotation allouée par les services du rectorat.

Les membres du CA autorisent le chef d'établissement à recruter et/ou à renouveler les contrats des ASSEDUS à hauteur des dotations allouées à l'établissement ainsi que les enseignants pour les vacances apprenantes et les personnels pour le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ».

**Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 82**

✚ *Commentaires et débats* : Néant

➤ **Modification des horaires de l'établissement**

M. Ernault présente les constats et les contraintes avec les horaires actuels :

Constats :

- Manque de temps pour les passages des élèves à la vie scolaire pendant les récréations.
- Manque de temps pour les enseignants qui sont sollicités par les élèves devant la salle des professeurs pendant les récréations (pause réduite ou perdue).
- Retards des élèves et des professeurs lors de la mise en rang à la fin des récréations.

Contraintes :

- Début et fin de journée conditionnées par les transports scolaires liés aux écoles du secteur et au lycée.
- Pause méridienne d'une durée légale minimum de 1h30 pour les collégiens.
- Organisation du service de demi-pension : nécessité d'un premier service équivalent à 5 classes dès 11h45 pour une fin du second service avant 13h45.

M. Ernault ajoute qu'une sonnerie intermédiaire sera diffusée 5 minutes avant la fin de la récréation pour permettre aux élèves de s'organiser et de se mettre en rang.

M1	8h15	9h10
M2	9h10	10h05
	10h05	10h25
M3	10h25	11h20
M4	11h20	12h15
S0	13h00	13h55
S1	13h55	14h50
S2	14h50	15h45
	15h45	16h05
S3	16h05	17h00

Sonnerie intermédiaire à 10h20 pour indiquer les 5 dernières minutes avant le début du cours

Sonnerie intermédiaire à 16h00 pour indiquer les 5 dernières minutes avant le début du cours

Les membres du CA approuvent la modification des horaires de l'établissement.

Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 81

 *Commentaires et débats* : Néant

➤ **Modification du règlement intérieur**

Suite à la modification des horaires de l'établissement, M. Pairault indique que le changement sera fait au niveau du règlement intérieur dans les carnets de correspondance.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 78

 *Commentaires et débats* : Néant

II- Vie pédagogique et éducative

➤ **Période de stage en milieu professionnel : calendrier 2023/2024**

M. Le Principal présente les périodes de stage d'observation pour l'année scolaire 2023/2024 :

- Pour les élèves de 3^{ème} : du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023.
- Pour les élèves de 3^{ème} SEGPA, calendrier communiqué selon 3 périodes :
 - Période 1 : du 20 novembre au 2 décembre 2023
 - Période 2 : du 22 janvier au 3 février 2024
 - Période 3 : du 18 mars au 22 mars 2024
- Pour les élèves de 4^{ème} SEGPA, calendrier communiqué selon 3 périodes :
 - Période 1 : du 27 novembre au 2 décembre 2023
 - Période 2 : du 29 janvier au 3 février 2024
 - Période 3 : du 27 au 31 mai 2024

Ce calendrier est adopté à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 80

Commentaires et débats :
 Mme Couffignal s'inquiète du délai court pour trouver un stage.
 M. Pairault répond que les élèves seront informés avant les vacances d'été.

Ajustement de la DGH suite à la création d'une 5ème classe de 5ème (pour information).

M. Pairault présente la prévision des effectifs et les ajustements de juin 2023 de la DGH 2023/2024 :

		Effectif	ALL 2	Section	ESP 2	ITAL 2	LATIN	LCE	CDSG	UPE2A	ULIS
6ème	122	6 B	22								
		6 C	22								
		6 D	22								
		6 E	22	13	5						
		6 F	22	12							
Total niveau 6ème		110	25	5							
5ème	109	5 B	25	6	13	5	9	6			1
		5 C	25	7	14	5	9	7			
		5 D	26	7	13	6	7				
		5 E	24		12	10					2
		5 F	24		13	9					2
Total niveau 5ème		124	19	3	65	35	18	20		0	5
4ème	133	4 B	26	16	8						2
		4 C	26		16	9					1
		4 D	25		14	9					2
		4 E	26	15	11	6	6	8	11		
		4 F	25		25						
Total niveau 4ème		128	31	3	74	18	12		19		5
3ème	132	3 B	27	13		12					2
		3 C	27	15	1	12					
		3 D	27		7	25		6			2
		3 E	26			26					
		3 F	26			26					
Total niveau 3ème		133	28	8	77	24	17			2	2

à placer à 13h

Collège Danfert Rochereau
 17 06 2023

RECAPITULATIF DGH 2023-2024

DGH 639
 HP 577
 HSA 62
 DiW

Total	HIS GEO	FRANC	LV1 ANG	MATHS	SC PHY	SVT	TECHNO	ARTS PL	ED MUSIC	EPS	ALL 2	ESP 2	ITAL 2	ULIS	UPE2A	TOTAL
N5 (5 DIV)	15	25	20	25	5	10		5	5	20						130
N5 (4 DIV)	15	22,5	15	17,5	7,5	7,5	7,5	5	5	15	2,5	5	5			130
N4 (5 DIV)	15	22,5	15	17,5	7,5	7,5	7,5	5	5	15	5	5	2,5			130
N3 (5 DIV)	17,5	20	15	17,5	7,5	7,5	7,5	5	5	15	2,5	7,5	2,5			130
ULIS et UPE2A														21	21	42
S/TOTAL	62,5	90	65	77,5	27,5	32,5	22,5	20	20	65	10	17,5	10	21	21	562

suppression techno remplacement par 1h consolidation FR/MATHS soit +0,5 FR et +0,5 Maths
 Maintien EIST : 2h SVT +1h Techno intégrant SC/PHY

N5 discipline groupes supplémentaires																0
N5 consolidation/remédiation		1														1
N5 AP groupes supplémentaires		3		3												6
N5 AP co-animation	3,75															3,75
N5 discipline groupes supplémentaires												2,5				2,5
N5 discipline professeurs supplémentaires																0
N5 AP groupes supplémentaires		5	2,5	2,5												10
N5 AP co-animation																0
N5 EPI groupes supplémentaires																0
N5 EPI professeurs supplémentaires																0
N5 EDC Latin (1 groupe)		1														1
N5 Cycle 3 diversification Lv2 : ALL2																0
N4 discipline groupes supplémentaires												2,5				2,5
N4 discipline professeurs supplémentaires							2									2
N4 AP groupes supplémentaires		2,5	2,5	2,5												7,5
N4 AP co-animation																0
N4 EPI groupes supplémentaires																0
N4 EPI professeurs supplémentaires																0
N4 EDC Latin (1 groupe)			2													2
N4 Cycle 3 diversification Lv2 : ALL2																0
N3 discipline groupes supplémentaires																0
N3 discipline professeurs supplémentaires																0
N3 AP groupes supplémentaires			2,5													2,5
N3 AP co-animation		5		2,5												7,5
N3 EPI groupes supplémentaires																0
N3 EPI professeurs supplémentaires																0
N3 EDC Latin (1 groupe)			2													2
N3 Cycle 3 diversification Lv2 : ALL2																0
Dispositif LCE N5 et CDSG N4	1			1												2
Dispositif bilangue N5											2					2
UNISS										12						12
Chorale								1,75								1,75
Module SAS						1					1					2
Non affectés mais réservés non nageur																1,75
Non affectés (en HSA)																1,75

Total	HIS GEO	FRANC	LV1 ANG	MATHS	SC PHY	SVT	TECHNO	ARTS PL	ED MUSIC	EPS	ALL 2	ESP 2	ITAL 2	ULIS	UPE2A	Total	+ 6,25 IMP (sans l'EPS, chorale)
Apport net	54	90	60	65,5	18	32	36	18	12	67	15	15	0	21	18	527,5	Contrôle HP
Sans	13,25	21,5	12,5	20,5	9,5	1,5	11,5	2	8,75	10	2	4,5	10	0	3	131,5	Contrôle HSA
HSA	7,25	10,5	8,5	6	3	7,5		2	3,75	7					3	52,5	
CSR/BMP	6	18	4	14,5	6,5				6	3		4,5	10			72,5	
CSD		-7					-11,5				-2					-20,5	
Marginal																0	
Net																0	
Total																879,5	59,5

Suite à une inquiétude au niveau des effectifs des classes de 5^{ème}, un courrier a été transmis à la DSDEN, qui a accepté d'ouvrir une 5^{ème} classe de 5^{ème}.

Un dédoublement est conservé en lettres, en mathématiques et en langues vivantes.

En conséquence, une augmentation du volume horaire est observée, soit 639 heures au total, au prorata des besoins disciplinaires.

M. Pairault présente la consolidation/le soutien en lettres et mathématiques, en prévision de l'année 2023-2024 pour le niveau 6^{ème}. Cinq professeurs des écoles du secteur vont s'impliquer dans ce dispositif afin d'alléger les groupes.

La consolidation et les approfondissements aideront les élèves au regard des difficultés observées, notamment au niveau des tests fluences.

✚ Commentaires et débats : Néant

➤ **Découpage pédagogique : expérimentation**

18h14 : Arrivée de M. Brisson.

M. Pairault rappelle le cadre légal et les points de vigilance concernant le découpage pédagogique.

Éléments sur lesquels s'appuyer pour le passage au semestre

<p style="text-align: center;">Le cadre légal</p> <div style="border: 1px dashed blue; padding: 5px;"><p>Ce que dit le code de l'éducation à propos du conseil de classe (Article R421-51) : « Il se réunit au moins trois fois par an, et chaque fois que le chef d'établissement le juge utile. A titre dérogatoire, les lycées professionnels peuvent limiter à deux fois par an le nombre de réunions du conseil de classe ».</p><p style="text-align: center;">En collège, pour passer en semestre c'est possible grâce à la possibilité de déroger au code de l'éducation en utilisant l'article 38</p><p>Déposer un dossier auprès de la Cardie</p></div>	<p style="text-align: center;">Les points de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none">• Distribuer les bulletins de compétences au milieu du semestre• Préparation des conseils de suivi et conseils de suivi à la mi-novembre• Entre janvier et juin : régulation des entretiens avec les familles des élèves en difficultés• Conseils de classe : 1^{er} semestre et 2^{ème} semestre• Maintien des temps d'accueil en 6^{ème}
--	--

17

M. Pairault ajoute que le projet de semestrialisation permettra de rencontrer les familles plus tôt dans l'année et de régulariser les situations problématiques de façon individuelle sur le reste de l'année scolaire.

M. Pairault rappelle que l'intérêt du projet est de redonner une place aux délégués et aux parents délégués dans les Entretiens Individuels de Suivi et d'Orientation (EISO).

	SEMESTRE 1				SEMESTRE 2			
3èmes			(semaine 45) Prépa EISO (semaine 46) EISO*	(semaine 50) stage 3èmes	(semaine 4) Conseils de classe			(semaine 22) Conseils de classe
4èmes		Vacances de la Toussaint	(semaine 47) Prépa EIS (semaine 48) EIS	Vacances de Noël	(semaine 3) Conseils de classe	Vacances d'hiver	Suivi des élèves par les PP/CPE/Equipe de direction	Vacances de printemps
5èmes								(semaine 24) Conseils de classe
6èmes	(semaine 41) Prépa EIS (semaine 42) EIS*				(semaine 2) Conseils de classe			(semaine 23) Conseils de classe

*EIS : Entretien Individuel de Suivi

*EISO : Entretien Individuel de Suivi et d'Orientation

(semaine 49)
Distribution des relevés
notes/compétences

18h22 : Départ de M. Baudry

M Le principal précise que le passage au semestre est possible grâce à la possibilité de déroger au code de l'éducation en utilisant l'article 38 de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 (recherche et expérimentation). Une fiche CARDIE sera formalisé et soumise à l'autorisation de Mme la DASEN.

Les membres du CA autorise le chef d'établissement à mobiliser l'article 38 de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019, approuve le projet de semestrialisation présenté et autorise sa mise en œuvre.

Vote Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 87

Commentaires et débats :

Mme Lerault indique que certains points devront sans doute être réajustés.

M. Ernault précise qu'il y a en effet des échéances qui servent de signaux d'alerte en amont.




M. Pairault souligne qu'il s'agit d'une expérimentation et que différents points seront à retravailler.

➤ Informations relatives au déploiement du PACTE « enseignant »

M. Pairault présente le PACTE et indique que ce dispositif est basé sur le volontariat et qu'il doit répondre à des besoins de terrain, propre à chaque établissement.

M. Pairault présente les missions du PACTE :



 Activités pédagogiques en présence d'élèves	Remplacement courte durée 18h Devoirs faits 24h Stage de réussite 24h
 Missions annualisées	Priorités ministérielles = Coordination du dispositif Découverte des métiers en 5eme
 Missions annualisées	Accompagnement des projets liés au CNR /NEFLE, projets innovants Accompagnement des élèves à besoins particuliers, un par établissement

M. Pairault présente ensuite un focus sur le remplacement de courte durée (- de 15 jours).

- Priorité ministérielle première
- Une « brique pacte » = 18h annuelles, soit une heure tous les quinze jours
- Renouvelable
- Sécable au –delà de la première brique : 18h+9h possibles par exemple. La première brique n'est pas sécable.
- L'enveloppe HSE et IMP est maintenue pour cette année 2023-2024, ce qui signifie que les enseignants qui n'entrent pas dans le pacte pourront bénéficier des HSE que nous connaissons. Ceux entrant dans le pacte également
- 1250 euros pour 18h = 69 euros bruts/heure. Le montant actuel est de 43 euros en moyenne pour un professeur certifié.

M. Pairault précise le fonctionnement du RDC :

- Remplacement en priorité dans la discipline
- Puis remplacement en priorité avec les élèves que l'on a
- Remplacement sur le niveau
- Remplacement pour surveillance de devoirs, d'exercices donnés
- Remplacement pour aide aux devoirs
- Remplacement possible par CPE

M. Pairault présente le dispositif Devoirs Faits :

- Mission face à élève de 24h, renouvelable, sécable, concerne le cycle 3 comme le cycle 4. Rémunération = 52 euros brut de l'heure.
- DF devient obligatoire pour tous les élèves de sixième à la rentrée
- La prise en charge peut être assurée par tout professeur (école, collège, lycée général et technologique)

M. Pairault identifie les missions dont le collège pourrait avoir besoin :

- **Dotation pacte reçue = 42 parts fonctionnelles pour la structure collège et 15 parts pour la SEGPA**
- Besoins identifiés
 - référent élèves à besoins particuliers (UPE2A, ULIS),
 - référent découverte des métiers 5eme et cycle 4,
 - référent projet spécifique,
- Devoirs faits : 36 semaines, 6 classes de 6eme = 36 heures x 6 = 216 heures = 9 briques pacte. À voir pour les autres niveaux, nombre de briques pacte,
- RCD : valeur brute 2299 heures sur PRONOTE pour cette année, pour divers motifs : sorties, voyages, stages, maladie, non remplacement début année, délai plus de 15 jours, ...
- Pour information, à la date du 5 juin 2023, 95,5 HSE engagées sur ASIE pour le RDC, soit l'équivalent de 6 pactes.

M. Pairault fait un point sur les absences des enseignants pour l'année scolaire en cours :

Éléments explicatifs (date d'observation au 5 juin 2023)

- Sur Pronote : 2299,5 heures de cours non assurées soit un taux de 7,47%
 - 403,5 heures ont été remplacées soit un taux de 17,54%
 - Dans les heures de cours non remplacées (tous les motifs et y/c les pertes de 358,5 heures pour remplacement de plus de 15 jours soit 1941 heures)
- Dans les 403,5 heures remplacées sont comprises :
 - Les heures que les enseignants récupèrent (27,5h)
 - Les HSE mises en paiement sur ASIE (95,5h)
 - Les remplacements de 4 enseignants (280,5 h)

M. Pairault rappelle d'autres éléments d'analyse relatifs à ces absences :

- Déterminer ce qui relève de l'institution (remplacement de plus de 15 jours)
- Ce qui relève du fonctionnement de l'établissement
- Ce qui relève des absences personnelles (maladie, formation,)

M. Pairault précise que le PACTE est un protocole en cours de réflexion. Il n'est pas soumis au vote car les textes officiels sont en attente de publication.

A ce jour, les enseignants volontaires souhaitent mobiliser 20 pactes (7 RDC, 10 DF et 3 missions spécifiques).

Commentaires et débats :

Mme Larabi demande quels sont les enseignants qui quittent l'établissement pour l'année 2023/2024 et par qui seront-ils remplacés.

M. Pairault répond que suite au départ de Mme Brethomeau, Mme Rheinart devient titulaire du poste.

Il y aura également un BMP en lettres de 18h et deux nouvelles collègues en mathématiques arriveront suite au départ de Mme Jamain et de Mme Plattet.

18h37 : Départ de M. Brisson

III. Vie budgétaire et financière

➤ Répartition des crédits globalisés (crédit d'état)

Mme la Gestionnaire présente la répartition des crédits globalisés 2023

Proposition pour répartition des crédits globalisés 2023 (CA du juillet 2023)

Compte	Objet	reliquat au 29/06/2023	Besoins 2024	propositions
AP/13MS	manuels scolaires	151,17		
AP/13REP	reprographie	93	1010	1100
AP/13COR	carnet correspondance	400,20	2000	2 100
AP/13ST	stages	30,69		

3200

M. Pairault précise qu'il n'y a pas de changement annoncé pour les manuels scolaires pour cette année mais qu'il y a possibilité pour les années suivantes avec l'évolution de programmes.

Cette répartition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Vote Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 86

Commentaires :

Mme Lerault questionne M. Pairault sur l'utilisation de la bibliothèque de l'ENT.

M. Pairault répond qu'il s'agit d'une application pour les lycées.

M. Ernault précise que la bibliothèque via l'ENT n'est pas répertoriée au niveau du conseil départemental mais du conseil régional.

Prélèvement sur fond de roulement.

Mme la Gestionnaire demande aux membres du CA l'autorisation d'effectuer un prélèvement sur le fond de roulement d'un montant de 23 000 euros.

PRELEVEMENT SUR FdR		
OBJET		PRELEVEMENT
SERVICE GENERAL		
A.P	Aide aux association	300
SRH		
	Denrées standard	20 000
	Produits fongibles	700
	Entreprises extérieures	1 000
	Vêtements	1 000
TOTAL		23 000

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA autorisent le chef d'établissement à effectuer un prélèvement sur le fond de roulement d'un montant de 23 000 euros.

Vote Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 83

Commentaires et débats : Néant

Acceptation d'un don de vaisselle du lycée du Haut Val de Sèvre.

Mme la Gestionnaire informe les membres du CA que le lycée a reçu une dotation pour de la vaisselle neuve et que, suite à cela, il propose de faire don de leur ancienne vaisselle au collège.

ACCEPTATION DON DE VAISSELLE

DONATEUR : LYCEE HAUT VAL DE SEVRE

RAVIERS	330
RAVIERS CARRES	150
COMPOTIERS	500
ASSIETTES	380
PETITES ASSIETTES	470
COUTEAUX	500

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA acceptent le don de vaisselle du lycée du Haut Val de Sèvre.

Vote Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 84

 Commentaires et débats : Néant

➤ Don des parents d'élèves pour les voyages

Mme la Gestionnaire présente le budget final du voyage en Italie :

Budget FINAL Italie du 25 au 31 mars 2023 - 4/3ème Italien et 4/3ème latin (57 élèves + 5 accompagnateurs)								
Dépenses				Recettes				
Activités	Elève	Accompagnateur	global		Elève	Accompagnateur	Global	par élève pour info
Prestataire "A la carte Evasion"	25 821,00 €	2 265,00 €	28 086,00 €	Participation famille	24 090,00 €			420 euros/élève
Régie		62,85 €	62,85 €	Budget EPLE		2 265,00 €		
				MDC	855,00 €			
				Budget EPLE Régie		62,85 €		
				DON PEEP	438,00 €			
				DON FCPE	438,00 €			
Total	25 821,00 €	2 327,85 €	28 148,85 €	Total	25 821,00 €	2 327,85 €	28 148,85 €	

Mme la Gestionnaire indique que la régie a été peu utilisée lors de ce voyage. Elle ajoute que des désistements après le voyage ont été annoncés par les familles. Suite au règlement indiqué aux parents, le premier versement a été conservé.

Le budget est maintenant stabilisé.

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA approuvent le bilan final du voyage en Italie

Vote Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Acte n° 89

 Commentaires et débats :

Mme Lerault demande s'il sera possible d'utiliser les chèques vacances pour un prochain voyage.

Mme la Gestionnaire précise que les dossiers doivent être montés par les familles et que tous les prestataires de voyages n'acceptent pas les chèques vacances.

Mme la Gestionnaire présente le budget final du voyage à Luneburg :

Budget prévisionnel Echange Luneburg du mardi 9 au mardi 16 mai 2023 (24 élèves + 2 accompagnateurs)								
Année 2022/2023-Exercice 2023								
Dépenses				Recettes				
Activités	Elève	Accompagnateurs	global		Elève	Accompagnateurs	Global	par élève pour info
				Participation des familles	3 600,00 €			150,00 €
				MDC 15/élève	375,00 €			
ALLER								
TRAIN								
TGV STM/MON	1 024,80 €	116,00 €	1 140,80 €	PEEP 13/élè	481,00 €			
MONT/STUTT	2 083,20 €	235,60 €	2 318,80 €	FCPE 13/élè	481,00 €			
FRAIS DIVERS	9,90 €		9,90 €					
ticket métro	49,40 €		49,40 €	Budget DR		659,06 €		
Deutsche Bahn	617,70 €	51,50 €	669,20 €	OFAG	1 707,32 €			
RETOUR								
FLEXIBUS	1 739,52 €	139,96 €	1 879,48 €					
FRAIS DIVERS	95,00 €		95,00 €					
TGV MON/STM	1 024,80 €	116,00 €	1 140,80 €					
Total	6 644,32 €	659,06 €	7 303,38 €	Total	6 644,32 €	659,06 €	7 303,38 €	

Mme la Gestionnaire souligne que des problèmes de transport pour le retour ont fait augmenter des dépenses du voyage, mais grâce à un don des associations des parents d'élèves et à un don de l'OFAG, le budget reste inchangé.

Mme la Gestionnaire demande à la FCPE la déspecialisation du don pour le voyage à Nantes pour utilisation du don pour le voyage à Luneburg afin d'éviter une augmentation du cout aux familles.

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA acceptent le budget final pour le voyage à Luneburg.

Vote Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 90

 *Commentaires et débats : Néant*

Mme la gestionnaire présente les dons des fédérations des parents des élèves repérés dans les bilans finaux de ces deux voyages.

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA acceptent les dons présentés dans le cadre des bilans des voyages en Italie et en Allemagne.

Vote Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
Acte n° 88

 *Commentaires et débats : Néant*

IV. Questions diverses

➤ Vacances apprenantes : autorisation de recrutement

M. Ernault présente de dispositif des vacances apprenantes avec le flyer. Il indique un recrutement à hauteur de 36 heures pour le premier degré (3 professeurs des écoles sur 4 matinées) ; 21 heures pour le second degré (7 professeurs du collège).

Les prestations sont à hauteur de 6 748 euros. Il précise que l'établissement est en attente de l'accord du Rectorat concernant le budget.

Je réactive mes connaissances

De 9h à 12h, par groupe de 15 élèves, enseignants du collège et des écoles primaires du secteur s'associent pour animer des séances de révisions des savoirs fondamentaux :

- Français
- Mathématiques
- Histoire géographie

j'apprends en pratiquant : les parcours éducatifs

Toujours par groupe, les après-midis seront consacrés aux parcours éducatifs. (Programme en cours d'élaboration. Il sera diffusé par mail la semaine du 11 au 12 juillet pour permettre aux élèves de choisir les ateliers auxquels ils souhaitent participer).

- Réalisation d'une fresque murale dans la cour du collège avec l'artiste peintre Antoine Nelen.
- Découverte du foyer ados de Saint-Maixent-L'Ecole avec le directeur du centre M. Veillon.
- Atelier d'écriture avec une autrice de livres jeunesse.
- Animation « pêche au coup » avec la Fédération départementale de pêche.
- Animation nature et développement durable avec l'association « Le Loup Garou » de Lezay.

Après le travail, le réconfort...

Le collège Denfert Rochereau propose une demi-journée multi-sports à la base de loisirs du Lambon.

Activité au choix :

- Escalade
- Accrobranche
- Activités nautiques
- Activité VTT
- Tir à l'arc...

Tous les déplacements sont pris en charge et assurés par le collège. Seuls les pique-niques seront à fournir

Un temps d'accueil autour d'un petit déjeuner sera organisé le lundi 28 août avec les élèves, leurs familles, les enseignants et les partenaires de la semaine.

Un second temps convivial sera également organisé autour d'un goûter le jeudi 31 août à 17h pour clôturer la semaine.

Bulletin d'inscription

Je soussigné.e
demande l'inscription de mon enfant

né.e le/...../..... à
au dispositif « vacances apprenantes » organisé du 28 au 31 août 2023.

Merci d'indiquer une adresse mail (obligatoire pour confirmer l'inscription) :

.....@.....

Ecole d'origine :

Je m'engage :

- à ce que mon enfant participe à la totalité de la semaine en respectant les horaires prévus par l'établissement.

- à prévenir le collège par mail avant le 25 août 2023 de tout désistement afin de permettre à un autre élève de bénéficier du dispositif (possible liste d'attente).

- à prévenir le collège en cas d'absence de mon enfant pendant la semaine « vacances apprenantes » dès 8h30 le jour même.

A le/...../.....

Signature :

0/0

A l'unanimité des membres présents, les membres du CA approuvent le projet présenté et autorisent les recrutements nécessaires à sa mise en œuvre.

Vote Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Information relative à l'augmentation des tarifs de restauration (élèves et commensaux)**

Mme la Gestionnaire annonce, suite à un courrier en date du 30 juin 2023 émanant du Conseil Départemental, une augmentation des tarifs de restauration de 0.30 centimes d'euros pour l'ensemble des élèves et commensaux.

➤ **Dotation en AED.**

M. Ernault, CPE, confirme la dotation en AED de 6,5 malgré les demandes d'augmentation effectuées chaque année.

M. Pairault indique que les dotations croisent plusieurs données notamment l'indice de position sociale, les surfaces des bâtiments et des cours de récréation, etc...

M. Ernault constate une sous dotation par rapport à la dotation théorique calculée par le rectorat de Poitiers (-1.67 ETP).

Au quotidien, cela implique, pour les assistants d'éducation, des conditions de travail détériorées (temps de pause restreint...).

M. Pairault souligne que les AED sont une catégorie de personnels en situation de précarité, et ce malgré des CDIsations annoncées. Ils exercent leurs missions en flux tendu.

M. Dovernegne souligne que ce manque de moyens impacte les choix pédagogiques et éducatifs de l'établissement.

M. Ernault acquiesce et donne pour exemple le choix du nouveau restaurant scolaire, condamnant une partie de l'ancienne cour de récréation, dont le plateau sport est également peu utilisé par manque de moyens de surveillance.

M. Pairault et M. Ernault soulignent l'investissement et le travail des assistants d'éducation, qui mènent à bien leurs missions malgré ces difficultés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h05.

Les secrétaires de séance,

Mme POUDRET et Mme PROUDHON

Le Président,

A. PAIRAULT

Le Principal

